

**Province de Québec
MRC du Haut-Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **2 juin 2020**, par voie de vidéo-conférence.

Sont présents à cette téléconférence :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame France Tardif, conseillère # 2
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Est absent :

Poste vacant, conseiller # 3

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage. Assistent également à la séance, par voie de conférence téléphonique Madame France Dumont, directrice générale, secrétaire-trésorière et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe.

Les membres présents forment le quorum.

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

Considérant le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020 ;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence ;

En Conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Appuyé par Madame Chantal Prévost

Et résolu unanimement

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

2020-06-155

Résolution adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par Madame la Mairesse de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois, **appuyée** par Monsieur Philippe Delage l'ordre du jour est adopté.

2020-06-156 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

3. Suivi et approbation du procès-verbal du 5 mai 2020

Sur la proposition de Madame France Tardif **appuyée** par Madame Chantal Prévost, le procès-verbal du 5 mai 2020 est adopté.

2020-06-157 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

4. Période de questions

Aucune question provenant du public par courriel ou téléphone.

5. Dépôt des états financiers ;

a. Adoption du rapport financier 2019 du vérificateur ;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné conformément à l'article 176.1 paragraphe 2 du code municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du rapport financier 2019 préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton inc. qui indique surplus accumulé au montant de 235 875 \$ et un total des immobilisations s'élevant à 4 255 902 \$;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance des recommandations émises par les vérificateurs ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

D'approuver le rapport des états financiers 2019 et le rapport du vérificateur Raymond Chabot Grant Thornton inc. tel que déposé.

2020-06-158 *Résolution adoptée à l'unanimité.'*

b. Nomination du vérificateur pour l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil doit nommer un vérificateur externe pour l'exercice financier 2020, afin de vérifier les états financiers, l'état établissant le taux global de taxation et tout autre document que détermine le ministre des Affaires municipales ;

Par ce motif et sur la **proposition** de Monsieur Richard Blais appuyée par Madame France Tardif, il est **résolu** que le Conseil nomme la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, comme vérificateur externe pour l'exercice financier 2020, conformément à l'article 966 du Code municipal.

2020-06-159 Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱ

6. Rapport du directeur incendie

Dépôt du rapport du directeur incendie.

a. Embauche de monsieur Steve Bilodeau comme pompier volontaire au sein du service de sécurité incendie de la Municipalité de La Patrie ;

ATTENDU QUE pour permettre de conserver l'effectif nécessaire au sein du service, il est nécessaire d'engager de nouveau pompier volontaire ;

ATTENDU QUE Monsieur Steve Bilodeau demeure maintenant à La Patrie, et est intéressé à se joindre à l'équipe.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Pierre Comtois, appuyée par Madame Chantal Prévost et **résolu unanimement :**

QUE le conseil de la municipalité de La Patrie accepte d'embaucher Monsieur Steve Bilodeau en tant que pompier volontaire au sein du Service de sécurité incendie de la Municipalité de La Patrie comme le protocole d'embauche le stipule.

2020-06-160 Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱⁱ

b. Modification de la résolution 2020-04-117 concernant l'annulation des permis de feux extérieurs – Sopfeu ;

Considérant la résolution 2020-04-117 suivante :
<<considérant que due à la pandémie qui prévaut actuellement au Québec, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) suspend pour une durée indéterminée la délivrance des permis de brûlage industriels sur l'ensemble du territoire québécois, sauf pour certaines exceptions liées à des obligations opérationnelles.

Considérant que cette mesure entre en vigueur à compter du 1er avril. Cette décision s'inscrit dans le cadre du plan de continuité des opérations de la SOPFEU en période de pandémie. Elle vise à préserver la capacité opérationnelle de

la Société en réduisant au maximum le risque d'incendie de forêt et en diminuant également les interventions de son personnel.

EN CONSÉQUENCE,

**Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois
Appuyée par Madame Chantal Prévost**

Que la Municipalité décide de suivre le pas et de suspendre la délivrance de demande de permis de feu (que ce soit feu foyer ou autres) pour ceux qui veulent faire un renouvellement, et ce jusqu'au levé de l'urgence sanitaire ;

Que ceux ayant en leur possession une demande de permis de feu, celui-ci restera valide jusqu'à son expiration. Les feux de foyer de jour sont permis. Aucun rassemblement dû à l'urgence sanitaire n'est accepté afin de respecter les directives du gouvernement.

Que la Municipalité de La Patrie encourage ses gens à continuer leur bonne attitude face à cette urgence sanitaire.>>

**Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement**

D'annuler la résolution 2020-04-117 et de donner l'autorisation des feux selon le règlement 104-18 concernant le règlement incendie pour les feux extérieurs ;

Que les gens seront avisés de surveiller le site de la Sopfeu pour l'autorisation des feux ou l'interdiction du ministère dû à la sécheresse et autre facteur.

2020-06-161 Résolution adoptée à l'unanimité.

c. Approbation des dépenses incendie ;

**Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement**

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Masques lavables (20x)	113.00 \$
- Tests annuels des boyaux	80.00 \$
- Nettoyage des bunkers (6)	300.00 \$

Pour un total de : 493.00 \$ taxes en sus

2020-06-162 Résolution adoptée à l'unanimité.^{iv}

7. Rapport réseau routier, eau, égout et bâtiment :

Dépôt du rapport du directeur de voirie.

a. Approbation des dépenses voirie ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- | | |
|------------------------------|-------------|
| - Asphalte | 20 000.00\$ |
| - Étalonnage des débitmètres | 1 500.00 \$ |
| - Échafauds location : | 80.00 \$ |
| - Système d'arrosage : | 200.00 \$ |

Pour un total de : 21 780.00 \$ taxes en sus

2020-06-163 **Résolution adoptée à l'unanimité.^v**

b. Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale-volet PPA-CE ;

Considérant l'aide financière accordée pour l'amélioration ou la construction de routes municipales offertes par le programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est résolu unanimement de déposer une demande d'aide financière au montant de 20 000 \$ pour les travaux d'amélioration des chemins suivants :

- Chemin Petit-Canada Est - Pont 257
- Rang Cohoes
- Route Daniel
- Chemin de Bethléem
- Rang Labonne
- Chemin du Petit-Canada Est
- Chemin du Petit-Québec

De faire la demande auprès du député, Monsieur François Jacques, dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE).

2020-06-164 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{vi}**

c. Modification salaire contrat travail – adjoint à la direction des travaux publics ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, **appuyé par** Madame France Tardif, **il est résolu** que le contrat de travail de l'adjoint à la direction des travaux publics soit accepté tel que déposé aux membres du conseil et effectif à partir du 1 juin 2020.

2020-06-165 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{vii}**

d. Offre de service – remplacement de conduite d'eau potable sur la rue Principale Sud (TECQ) ;

CONSIDÉRANT l'offre de services produite par la firme EXP le 1^{er} juin 2020, portant le numéro de référence : LAPM-00072149-PP, pour l'octroi du mandat d'ingénierie pour les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable sur la rue Principale Sud ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Philippe Delage, appuyée par Monsieur Richard Blais et résolue d'octroyer à la firme EXP, pour un montant de 16 500 \$ plus les taxes applicables, un mandat d'ingénierie pour la description du terrain et caractérisation environnementale sommaire phase 1, plan concept des travaux et pour les plans et devis.

2020-06-166 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{viii}**

8. Législation

a. Avis de motion et présentation du projet de règlement décrétant l'instauration d'un programme de revitalisation ;

Monsieur Richard Blais, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant l'instauration d'un programme de revitalisation.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2020-06-167 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

9. Administration

a. Conteneur à déchets – 2 modifications ;

Considérant que le règlement 112-20 fixant les taux de taxes et tarifications 2020 et les règlements de taxation antérieure contenant l'article décrivant la compensation pour la collecte, le transport et la destruction des ordures ménagères ;

Considérant que L'Article 8 sur la compensation pour la collecte, le transport et la destruction des ordures ménagères mentionne dans sa catégorie d'unité (s), pour un garage, une valeur de deux unités ;

Considérant que le matricule 4629 22 2000 payes les frais d'ordures commerciales par conteneurs 2020 un montant de 1 182.26 \$ plus les frais de location de conteneur de 138.58 \$ et que celui-ci, qui est un garage, veut la taxation pour garage de 2 unités pour un montant de 325.30 \$;

Considérant que le matricule 4231 77 5564 qui a une taxation de deux (2) unités d'ordures ménagères permanentes à 162.65 \$ pour un montant de 325.30 \$ et de deux (2) unités de taxes d'ordures agricoles pour un montant de 325.30 \$ et que celui-ci veut payer un conteneur de 1 182.26 \$ plus les frais de location de 138.58 \$ pour un meilleur fonctionnement ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que le matricule 4629 22 2000 reçoive un crédit calculé sur le prorata d'utilisation pour enlever son conteneur et prendre 2 unités de vidanges régulières et que les frais occasionnés pour enlever sont conteneur sera assuré par lui-même ;

Que le matricule 4231 77 5564 reçoive une facturation calculée sur le prorata d'utilisation pour obtenir un conteneur de 2 verges et que les frais de livraisons lui sera facturé pour obtenir ce conteneur ;

2020-06-168 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{ix}

b. Soumission pour alarme incendie bâtiments municipaux ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie a fait une demande de soumission à Alarme CSDR inc. pour l'installation d'alarme incendie dans tous ses bâtiments municipaux incluant le secteur incendie, secteur bureau municipal, salle du conseil, salle municipale, FADOQ, centre communautaire et ses locaux ;

Considérant que cela inclut le matériel, la main-d'œuvre et tout l'équipement nécessaire à l'installation des systèmes d'alarme incendie ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie accepte la soumission pour l'installation de système d'alarme incendie dans tous ses bâtiments municipaux par la compagnie Alarme CSDR inc. ;

Que le montant mensuel de 19.37 \$ pour le bureau municipal passera à une dépense de 53.45 \$ par mois ;

Que le montant mensuel de 21.88 \$ pour le centre communautaire passera à un montant de 48.83 \$ mensuellement.

2020-06-169 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^x

c. Achat de plexiglas pour bureau municipal ;

Considérant que le ministère de la Santé recommande une protection plus accrue des travailleurs essentiels ;

Considérant que le bureau municipal est ouvert au public depuis le début de la déclaration d'urgence sanitaire du gouvernement et que nous offrons le Purell et un bac de ramassages des articles des clients ;

Considérant que l'ajout de plexiglas pour la protection de la réception et de l'inspecteur face aux visites de plus en plus nombreuses depuis le début de la saison estivale et l'augmentation des demandes de citoyens et citoyennes ;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement

Que la Municipalité de La Patrie débourse un montant de 479.97 \$ plus taxes pour l'achat de plexiglas appelé <<Passe document suspendu pour la réception>>, d'un plexiglas d'un montant de 159.99 \$ appelé <<Passe produit suspendu>>, une étiquette appelée << Étiquette Covid19 - Attendre ici SVP (ronde)>> d'un montant de 14.95 \$ et une étiquette appelée << Étiquette Covid-19 M au montant de 14.95 \$ pour un montant total de 669.86 \$ plus taxes pour la protection de ses employés.

2020-06-170

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xi}

d. Taxation – vente pour taxes ;

Les membres du conseil discutent de la possibilité d'exiger le paiement des taxes municipales de l'année courante au complet. Si une personne ne paie pas les taxes en cours, elle irait à la vente pour taxes. Les membres du conseil veulent enlever le délai de 2 ans de retard pour les taxes. Ce sujet sera rediscuté suite à la rencontre avec le comptable.

e. Matières organiques – Implantation ;

Discussion sur le compostage et futur moyen d'implantation.

f. COVID-19 – Santé et sécurité des employés ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie a à cœur la santé et sécurité de ses employés ;

Considérant que la CNESST a créé un guide afin de respecter les normes sanitaires en milieu de travail pour la protection des employés municipaux ;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois
Appuyé par Monsieur Richard Blais

Il est résolu que le conseil autorise de mettre en place les mesures du guide CNESST et des exigences dans la santé publique afin de protéger ses employés ;

Que les coûts associés à cela seront environ de 2 000 \$ pris dans le surplus accumulé.

2020-06-171 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xii}*

g. Embauche coordonnatrice SAE et aide-animatrice ;

ANNULÉ

h. Avenant au contrat travail – directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois, appuyé par Monsieur Richard Blais, **il est résolu** que l'avenant au contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière soit accepté tel que déposé aux membres du conseil et débutera le 3 août 2020.

2020-06-172 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xiii}*

10. Urbanisme

a. Demande de changement de zonage ;

Monsieur Marc Turcotte explique au conseil municipal les implications qu'un changement de zonage amène ainsi que des explications plus détaillées sur les marches à suivre. La décision de demander un projet défini et beaucoup plus préparé sera demandée à la personne ayant demandé le changement de zonage.

11. Loisirs

a. Teinture des bacs à fleurs municipaux ;

Considérant que les bacs à fleurs municipaux sont dus à être teints pour une meilleure apparence et un rafraîchissement ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que la Municipalité de La Patrie autorise la directrice générale adjointe à faire la dépense de teinture pour les bacs à fleurs de la municipalité d'un montant de 100 \$ avec pinceaux.

2020-06-173 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xiv}*

12. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

13. Correspondances à répondre :

- a. **Demande de subventions aux produits sanitaires d'hygiène féminine durables ;**

REPORTÉ

- b. **Adhésion annuelle – Accès-Loisirs Québec ;**

Considérant la demande d'adhésion pour devenir membre d'Accès-Loisir Québec pour l'année 2020-2021, et ce gratuitement ;

Il est proposé par Madame Chantal Prévost
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie soit membre d'Accès-Loisirs pour l'année 2020-2021.

2020-06-174 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xv}**

- c. **Contribution financière – Route des sommets ;**

Attendu que la Route des Sommets traverse notre territoire ;

Attendu que la Municipalité s'est engagée antérieurement à soutenir La Route des Sommets pour sa signalisation, sa promotion et son animation et que ce soutien est encore nécessaire pour assurer le maintien de ce produit touristique majeur pour la région ;

Attendu que la contribution est prévue dans le plan de développement de la municipalité adopté précédemment ;

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

De reconduire pour l'année 2020 (1 an) le soutien financier à la Route des Sommets par une contribution financière de 554.99 \$.

2020-06-175 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xvi}**

- d. **Invitation consultation publique sur le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel de l'Estrie (UA 05151) ;**

Considérant que cette invitation propose 2 rencontres par vidéoconférence qui auront lieu le 12 juin, de 12 h à 13 h et le 18 juin de 19 h à 20 h et montrera et expliquera les outils disponibles à tous, d'en connaître davantage sur le processus

de consultation, ainsi que sur la forêt publique de l'Estrie et les chantiers prévus pour les prochaines années ;

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

D'autoriser monsieur Richard Blais à participer aux deux rencontres en vidéoconférence ;

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2020-06-176 ***Résolution adoptée à l'unanimité.^{xvii}***

14. Varia

Les membres du conseil discutent du camp de jour et de solution pour la recherche d'emploi.

15. Présentation des comptes

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, **appuyée** par Madame Chantal Prévost, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 185 454.37 \$, Référence aux numéros de chèque 202000229 à 202000274 et références aux chèques numéros 10474 à 10499 et les chèques numéros 202000173 à 202000196 et autorise la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 102-18 - Règlement décrétant la délégation de compétence de la part du conseil aux officiers municipaux et du suivi budgétaire totalisent 2 233.20 \$

2020-06-177 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

16. Rapport de la mairesse

17. Période de questions

Aucune question provenant du public par courriel ou téléphone.

18. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 19 h 40 h.

2020-06-178 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage, Mairesse

- ⁱ 2020-06-04 -envoi de résolution à Jérôme Poulin ;
- ⁱⁱ 2020-06-04 – Envoi par courriel Jérôme Poulin comptable;
- ⁱⁱⁱ 2020-06-04 – Envoi courriel de résolution directeur incendie;
- ^{iv} 2020-06-04 – Envoi courriel de résolution au directeur incendie;
- ^v 2020-06-04 – Envoi résolution par courriel directeur de voirie;
- ^{vi} 2020-06-04 – Résolution remise DG;
- ^{vii} 2020-06-04 – Envoi résolution par courriel adjoint à la voirie;
- ^{viii} 2020-06-04 – Résolution remise à DG;
- ^{ix} 2020-06-08 – Résolution mise dans les matricules;
- ^x 2020-05-27 – Appel CSDR confirmation acceptation de soumission;
- ^{xi} 2020-05-27 – DG appel et commande passée réception eue;
- ^{xii} 2020-06-08 – Dossier CNESST;
- ^{xiii} 2020-06-08 – Résolution mise au dossier DG et en main propre;
- ^{xiv} 2020-06-08 – Achat fait à la Coop La Patrie;
- ^{xv} 2020-05-27 – Adhésion faite;
- ^{xvi} 2020-05-27 – Chèque fait dans fournisseur;
- ^{xvii} 2020-06-08 – Courriel de validation envoyé au conseiller;